

OLIVIER Alfred Joseph, Tisserand

Fils de **OLIVIER** Jules Joseph (°1850), Tisserand, filiation certaine, et de **DESPLANQUES** Florence Joseph (°1855), Ménagère, filiation certaine.

Deuxième enfant de Jules et Florence.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 33 ans et 28 ans.

Né le (ce) 18/02/1883 à Halluin (59), Section du Mont¹.

Décédé le 10/06/1915 à Hébuterne (62)² à l'âge de 32 ans.

Marié le 16/10/1909 à Neuville-en-Ferrain (59) à l'âge de 26 ans, avec **VERVACKE** Angèle Marie³

¹ Source : , Archives départementales Nord.

² Note : Tué à l'ennemi

Disparu le 10 juin 1915 à Hébuterne (avis du 2 septembre 1917, notifié le 26 novembre 1917 - Déclaré décédé le 10 juin 1915 par le tribunal de Lille en date du 13/10/21

Sources : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes ; , Fiche militaire.

³ Source : , Acte de naissance.

N° 102
Olivier
Alfred
Marié à Neuville-en-Ferrain le 16^{ème} 1909 avec Angèle Marie Vervacke

Le dix-neuf février à onze heures du matin pardevant nous le maire Bonduelle, Maire et officier de l'état-civil de la ville d'Halluin, canton de Courciville, arrondissement de Lille, département du Nord, est comparu Jules Joseph Olivier, âgé de trente-trois ans, tisserand, domicilié à Halluin, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né en cette ville, en sa demeure, section du mont hier à trois heures du matin, de lui déclarant et de Florence Joseph Desplanques, ménagère, âgée de vingt-huit ans, son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms d'Alfred Joseph; lesdites déclarations et présentations faites en présence de Jules Grimontprez, âgé de quarante-trois ans, tisserand, et de l'Alain Tandempriele, âgé de trente ans, tisserand, tous deux domiciliés à Halluin; le père et les témoins ont déclaré nel savoir signer après lecture faite.

L. Bonduelle

Nom : Migier

Prénoms : Alfred Joseph **Surnom :** _____

Numéro matricule du recrutement : 4897

Classe de mobilisation : 1903

ÉTAT CIVIL.

Né le 18 février 1883 à Halluin, canton de Courcoing Nord, département de du Nord, résidant à Neuville en Ferrain, canton de Courcoing N.E., département de du Nord, profession de Ébéniste

fil(s) de Jules Joseph et de Florence Joseph Desplangue domiciliés à Neuville en Ferrain, canton de Courcoing N.E., département de du Nord

N° 251 de tirage dans le canton de Courcoing Nord Est

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Dispense art. 21 : Frère au service

Compris dans la 2^e partie de la liste du recrutement cantonal (_____ * portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Arrivé au Corps le 14 novembre 1904 Soldat de 2^e classe

Immatriculé sous le n° 7600

Envoyé dans la disponibilité le 22 septembre 1905

Certificats de Bonne Conduite : "Accordé"

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Date.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LÉGÈREMENT du service militaire.

Campagnes:
Contre l'Allemagne du 4 août 1914 Années
et l'Autriche du 10 juin 1915

A accompli une période d'exercices dans l' 43^e Reg. d'Infanterie du 24 Aout au 20 Septemb. 1903

A accompli une 2^e période d'exercices dans l' 43^e Regt. d'Infanterie du 30 Mai au 15 Juin 1912

Passé dans l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le _____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 183^e regt d'infanterie

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Regt d'inf à Lille

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. _____

Années de service militaire.

1^{re} Année 1904

2^e Année 1905

3^e Année 1906

4^e Année 1907

5^e Année 1908

6^e Année 1909

7^e Année 1910

8^e Année 1911

9^e Année 1912

10^e Année 1913

11^e Année 1914

12^e Année _____

13^e Année _____

14^e Année _____

15^e Année _____

16^e Année _____

17^e Année _____

18^e Année _____

19^e Année _____

20^e Année _____

21^e Année _____

22^e Année _____

23^e Année _____

24^e Année _____

25^e Année _____

26^e Année _____

27^e Année _____

28^e Année _____

29^e Année _____

30^e Année _____

31^e Année _____

32^e Année _____

33^e Année _____

34^e Année _____

35^e Année _____

36^e Année _____

37^e Année _____

38^e Année _____

39^e Année _____

40^e Année _____

41^e Année _____

42^e Année _____

43^e Année _____

44^e Année _____

45^e Année _____

46^e Année _____

47^e Année _____

48^e Année _____

49^e Année _____

50^e Année _____

51^e Année _____

52^e Année _____

53^e Année _____

54^e Année _____

55^e Année _____

56^e Année _____

57^e Année _____

58^e Année _____

59^e Année _____

60^e Année _____

61^e Année _____

62^e Année _____

63^e Année _____

64^e Année _____

65^e Année _____

66^e Année _____

67^e Année _____

68^e Année _____

69^e Année _____

70^e Année _____

71^e Année _____

72^e Année _____

73^e Année _____

74^e Année _____

75^e Année _____

76^e Année _____

77^e Année _____

78^e Année _____

79^e Année _____

80^e Année _____

81^e Année _____

82^e Année _____

83^e Année _____

84^e Année _____

85^e Année _____

86^e Année _____

87^e Année _____

88^e Année _____

89^e Année _____

90^e Année _____

91^e Année _____

92^e Année _____

93^e Année _____

94^e Année _____

95^e Année _____

96^e Année _____

97^e Année _____

98^e Année _____

99^e Année _____

100^e Année _____

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

NOMÉRO en respectoir de copie.

D domicile ou R résidence.

Guerre. — Registre matriculé. — 9 - 89 - 1902.

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.

(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.

(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom CLIVIER
Prénoms Alfred Joseph
Grade Soldat
Corps 2^e Régiment
N° 20086 au Corps. — Cl. 1903 Infanterie
Matricule. 4897 au Recrutement Lille
Mort pour la France le 10 juin 1916
à Hebuterne (Pas-de-Calais)
Genre de mort Tue par l'ennemi
Né le 18 Février 1883
à Halluin Département Nord
Arr^s municipal (p^s Paris et Lyon),
à défaut rue et N°.
Jugement rendu le 13 octobre 1921
par le Tribunal de Lille
acte ou jugement transcrit le 30 novembre 1921
à Neuville-en-Ferrain (Nord)
N° du registre d'état civil
269-708-1923. [26434]

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

N° 65
Transcription

Olivier
Alfred Joseph

Le troisième novembre mil neuf cent vingt et un, cinq heures du soir.
Nous Edouard Coore, Maire et Officier de l'état civil
de la commune de Neuville-en-Ferrain avons procédé
à la transcription du jugement dont la teneur suit:
Greffe du Tribunal Civil de Lille du treize
octobre mil neuf cent vingt et un. Application
de la loi du vingt six Janvier mil huit cent
quatre vingt deux et des lois des trois décembre
est décodé mil neuf cent quinze et vingt cinq juin
mil neuf cent dix neuf Jugement déclaratif
de décès militaire Olivier. Extrait des minutes
Dressé, le troisième mil neuf cent vingt et un heures du
sur la déclaration de du Greffe du Tribunal Civil de
demeurant à première Instance de l'Arrondissement
et de Lille Département du Nord. La première
demeurant à Chambre du Tribunal Civil de première
qui, lecture faite, ont signé avec Nous instance de l'Arrondisse-
maire de ment de Lille Département du Nord et
rendu en son audience publique le jugement
dont la teneur suit. Qui en audience publique

N°

Le troisième mil neuf cent vingt et un, heures du
Messieurs Fontaine Juge commis en son rapport
et le Ministère Public en ses conclusions orales.
Après en avoir délibéré conformément à la loi
jugement en première ressort. Attendu qu'il résulte
des pièces produites et des renseignements fournis
au Tribunal que le nommé Olivier Alfred Joseph
disparue à l'écluse le dix trois mil neuf cent
est décodé quinze "Mort pour la France". Attendu
qu'il eût de déclarer judiciairement son décès
Par ces motifs le Tribunal déclare le décès de Olivier
Dressé, le troisième mil neuf cent vingt et un heures du
sur la déclaration de Alfred Joseph né à Halluin le dix
demeurant à huit février mil huit cent quatre vingt trois
et de de Jules Joseph et de Florence Joseph Desplanches
demeurant à en son vivant Tisserand demeurant à
qui, lecture faite, ont signé avec Nous Neuville en Ferrain épouse
maire de de Fenvache Angèle Marie soldat au

